

Le Préfet Bernard Schmeltz, nouveau Directeur Général de l'Assemblée des Départements de France

Nommé par François Sauvadet le 2 septembre 2021 au poste de Directeur Général, le Préfet Bernard Schmeltz épaulera le nouveau Président de l'Assemblée des Départements de France tout au long de son mandat, inauguré le 27 juillet dernier.

« Je suis très heureux de vous annoncer la prise de fonction de Bernard Schmeltz comme Directeur Général de l'ADF, haut fonctionnaire qui a choisi de dédier sa carrière aux territoires et à leurs valorisations. Il saura mettre ses qualités et ses connaissances au service des Départements de France »

François Sauvadet, Président de l'ADF

Avec beaucoup d'engagement et d'ambition pour les Départements, le Préfet Bernard Schmeltz a pris ses fonctions jeudi dernier, succédant au Préfet Pierre Monzani nommé quant à lui conseiller du Président de l'ADF.

Expert reconnu de l'action publique territoriale, il était auparavant Préfet membre du Conseil supérieur de l'appui territorial et de l'évaluation du ministère de l'intérieur dans le cadre duquel il accompagnait Préfets et Sous-Préfets dans la mise en œuvre des politiques de l'Etat.

Fin connaisseur de la France des territoires, grâce à ses nombreux postes à la tête de plusieurs préfectures comme la Corse, l'Essonne ou le Lot-et-Garonne, il apportera à l'Assemblée des Départements de France son expérience de grand serviteur de l'Etat.

Bernard Schmeltz est très attaché aux valeurs de la République, cet officier de la légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite depuis 2004 et 2007 a réalisé toute sa carrière au service de la France et de ses citoyens. Préfet de Vendée, peu après la tempête Xynthia, il a témoigné de sa capacité à prendre des décisions fortes en faveur de la protection des habitants, notamment au travers du plan de prévention du risque inondation.

Avant son passage au sein du ministère de l'Intérieur en tant que chef de cabinet de Charles Pasqua, alors Ministre, ce serviteur de l'Etat avait secondé les Préfets d'Ile-de-France, du Finistère ainsi que de la Haute-Loire. Titulaire d'une maîtrise de droit public à Paris II ainsi que d'un diplôme d'études approfondies de Sciences Po, Bernard Schmeltz est également passé par l'ENA au sein de la promotion Michel de Montaigne.

A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 102 collectivités adhérentes, dont 95 Départements et 7 collectivités territoriales à compétences départementales.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics,
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux,
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.

Contact presse ADF – agence Epoka

Brice Chauveau – bchauveau@epoka.fr – 06 31 55 66 70

Anne d'Andigné – aandigne@epoka.fr – 07 81 56 68 35

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, cliquez [ici](#).